



pour les cartes grise

Par **cool74**, le **23/11/2019** à **13:38**

Bonjour,

Je viens de créer mon entreprise individuelle d'achat et revente de voitures d'occasion.

J'aimerais savoir comment faire pour les carte grise pour éviter de les faire à mon nom ou celui de l'entreprise et si je peux acheter des voitures avec des carte grises de retard, si certaines voitures sont gagées comment je peux faire ?

Merci et cordialement.

Par **Tisuisse**, le **26/11/2019** à **16:20**

Bonjour,

3 pistes à explorer :

- votre chambre de commerce ou votre chambre des métiers,
- le syndicat professionnel de vendeurs de voitures,
- un avocat spécialisé,

eux, vous donneront les infos pratiques indispensables.